

SECTEUR 1. RUE DE LA FORGE



En plein cœur du bourg, le site a vocation à renforcer l'offre résidentielle sur la commune, avec la possibilité de construire quatre nouveaux logements (maisons individuelles, semi-collectif, ...).

L'accès routier aux nouvelles constructions doit principalement être prévu au niveau de la rue du Mène.

Dans la mesure du possible, les constructions programmées en limite de la rue de la Forge doivent être implantées en limite de voie pour renforcer l'alignement marqué sur la rue.

L'urbanisation de la zone peut se faire dans le cadre d'une ou plusieurs opérations, à condition de ne pas compromettre la réalisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur et de la centralité.

Superficie :	0,32 hectare		
Répartition :			
100%	Habitat	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
Densité :	13 logements / hectare		
Nombre de logement (min) :	4		
Nombre de logements sociaux (min) :	0		
Système assainissement privilégié :	Individuel		
Programmation estimée :	2023-2027		